

L'an mil sept cent quatre vingt trois le jour de l'arrivée de la République
 Française, le deux de mois de Janvier, devant les Juges
 Présens et composans par devant nous, Officier public de la
 paroiisse de Mijonne, François Jacques André Touzard
 manoeuvrier en cette paroiisse, et le sieur Maximilien Doras
 et Jean François Gallet tous deux manoeuvriers et habitans dans
 la dite paroiisse de Mijonne age tous deux de septante
 ans environ
 lequel nous a présenté un enfant mâle qui nous a déclaré
 avoir été mis au monde par Marie Etienne Touzard natif
 de Mijonne femme de Jean François Joseph Mabieu
 domicilié dans la paroisse de Lantignhou, ce jour d'aujourd'hui
 vers les six heures après midi, auquel il lui a été donné
 le nom de Jean Joseph
 Actes faits par Jacques André Touzard grand père
 lequel a déclaré au sçavoir d'iceux de ce qu'il y a de
 vérité de l'ordonnance
 fait à la maison commune dudit Mijonne ce jour, nous
 et avec que dessus, et ont les dits Thomas, Maximilien Doras
 et Jean François Gallet signé avec nous
 & nous

Sécretaire Officier
 public

N.1793.1.2

l'an mil sept cent quatre vingt treize , l'an deuxieme de la republique
française , le deux du mois de janvier , vers les sept heures
du soir , est comparu par devant nous , officier public de la
paroisse de wizerne, soussigné, jacque andré touzard
manouvrier en cette paroisse , assisté de maximilien darras
et jean francois gallet tous deux manouvrier, residant dans
la ditte paroisse de wizerne agé tous deux de soixante
ans environs

lequel nous a presente un enfant male qui nous a déclaré
avoir été mis au monde par marie étienne touzard, natif
de wizerne, femme de pierre francois joseph mahieu
domicilié dans la succursale de leulinghem, ce jourd'huy
vers les heu heure l'après midy, auquel il lui à été donné
le nom de pierre joseph.

l'ecture faite le dit jacque andré touzard grand.pere de
l'enfant a déclaré ne scavoir ecrire, de ce interpellé au
desiré de l'ordonnance,

fait a la maison commune du dit wizerne ce jour, mois
et an que dessus, et ont les dit themoins, maximilien darras,
et jean francois gallet signé avec nous /

v m drras

*Delatour officier
publique*